ROUBAIX

LE CHARBON BLESSE

Un domestique au service de M. Félix Delattre, négociant en charbons, M. Rossaert, Théodore, âgé de 24 ans, demeurant rue d'Inkermann, 144, a été sérieusement blessé au genou droit et au pied par suite de la chute de plusieurs gros blocs de charbon. M. le docteur Lepers a ordonné au blessé un repos de un mois.

IL PASSERA AUX RAYONS X

Chez MM. Toulemonde et fils, fabricants, rue de la Fosse-aux-Chênes, M. Deweaux Florentin, âgé de 73 ans, tisserand, demeurant rue Watt, cour Six, s'est blessé à la jambe en tombant du haut de son métier. Trouvant étrange un énorme gonflement du membre blessé, MMP. les docteurs Lepers et Rousseau ont décidé de soumettre M. Deweaux à l'examen de la radiographie.

ENTRE VOITURE ET TRAM

Hier matin, boulevard de Beaurepaire, en face de la brasserie, le tramway A. 14 allant à la gare du Pile, a coupé en deux une voiture de laitier conduite par M. Droulers, cultivateur à Leers. Le cheval qui prit le mors aux dents, fut arrêté par des passants, près de la place Faidherbe.

Le tramway qui a eu tout son avant enfoncé, a dû être remisé pour être réparé.

UNE COURSIERE VOLEUSE

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, vient d'envoyer au Parquet une jeune fille de 21 ans, Playe Berthe, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, maisons Voitout, coursière chez Mlle G. Guittet, modiste, boulevard Gambetta, 53, à qui elle déroba, il y a huit jours, un billet de banque de 100 francs. La voleuse avoua avoir dépensé l'argent pour se vêtir et faire des cadeaux aux membres de sa famille et principalement à son frère demeurant rue Famelart, 33, à Tourcoing, pour l'enfant duquel elle acheta un manteau valant 18 francs.

IL TOMBE ET SE CASSE LA JAMBE

Un habitant de Tourcoing, M. Louis Pollet, demeurant rue du Beau-Laurier, 18, s'était rendu chez M. Brelle, commerçant, rue de la Gare, 92, pour y enlever un chargement de bois. Comme il déplaçait un madrier, l'ouvrier qui marchait à reculons, glissa soudain et en tombant se brisa la jambe gauche. Le blessé a reçu sur place les soins de M. le docteur Delattre, qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

C'EST DEFENDU

Lundi, vers onze heures du soir, un procès-verbal a été dressé par les agents Wante et Dujardin, à la charge de Marceau Leclercq, 24 ans, journalier, demeurant rue de l'Hospice, 3, qui satisfaisait, en face de chez lui et au beau milieu de la rue, un pressant besoin naturel.

LUMINOL Savon donnant au linge une blancheur éclatante.

C'ÉTAIT TROP CHAUD

La jeune Delmule Germaine, âgée de 2 ans, demeurant rue de Flandre, 64, devant, pour se guérir, prendre des bains d'eau tiède, sa mère croyant bien faire, la plongea dans un baquet d'eau bouillante. Grièvement brûlée au bassin, la fillette a été conduite à l'Hôtel-Dieu.

UN INCENDIE RUE DE LA GARE

Mardi, vers midi, un incendie adroitement combattu par les agents disponibles du poste central puis ensuite par la compagnie des sapeurs-pompiers dirigée par le commandant Macq, les officiers Beudet, Pardon, Mérelle et l'adjudant Craye, s'est déclaré au 4e étage de l'immeuble portant le numéro 47 de la rue de la Gare, dans l'atelier de M. Joseph Plaitin, dessinateur industriel. Le feu, causé par un *vice de construction* de la cheminée, a causé pour plusieurs milliers de francs de dégâts. Les tuyaux des pompiers ayant été placés au travers de la rue, la circulation des tramways a été interrompue pendant toute la durée du sinistre.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD

L'assemblée générale de l'Automobile-Club du Nord aura lieu samedi prochain 18 janvier, à cinq heures du soir, au nouveau siège social du Club, 11, contour St-Martin, (Grand'Place), à Roubaix. La réunion générale à laquelle tous les membres de l'A.-C. du Nord sont instamment priés d'assister, sera suivie d'un banquet par souscription (12 fr. 50, tenue de ville), à l'Hôtel Ferraille, au cours duquel se feront entendre un orchestre symphonique et divers artistes réputés. Adresser les adhésions au banquet pour jeudi au plus tard au siège social de l'A.-C. du Nord.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN

Semaine du 6 au 12 janvier 1908. Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1056; enfants, 432; total, 1488. De divers industriels : vieux cuirs; d'un anonyme : 2 paires vieilles chaussures et une casquette, vieux vêtements; de M. Léon Caucheteux : 4 kilos minérolin pour lit.

RÉUNION DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD

Le Comité directeur de l'Automobile-Club du Nord vient de se réunir au siège social à Roubaix, sous la présidence de M. André Huet, vice-président. Etaient présents : MM. A. Huet, R. Descamps, G. Joire, P. Claeyssens, Ch. Huet, P. Motte, L. Lefebvre, J. Delfrennes, G. Desurmont, H. Boulangé, G. Wastinne et E. Mathon. — Absents excusés : MM. Franchomme, Guyot et Crespel. *Cinq nouveaux membres sont admis* : MM. André Dujardin, industriel à Lille, Maurice Delanche, propriétaire-agriculteur à Esnes, par Walincourt (Nord), Albert Jacquemin, entraîneur à La Morlaye (Oise), Eug. Courtin, représentant de la Compagnie des mines de Liévin, à Lens (P.-de-C.), L. Fremaux, industriel à Armentières. Certaines dispositions sont prises en vue de l'assemblée générale annuelle du samedi 18 janvier et du banquet qui la suivra. *Les cours gratuits* de chauffeurs-mécaniciens (3e année), organisés par le Club, devant recommencer incessamment à Roubaix et à Lille, le Comité décide de faire des démarches pour obtenir que ces cours soient subventionnés par les municipalités de ces deux villes. Un service automobile pour l'examen sur place des routes signalées comme défectueuses, étant proposé d'accord avec l'administration des Ponts et Chaussées, M. A. Huet verra M. Stoclet à ce sujet. On décide de faire imprimer des affiches rappelant à tous les conducteurs de véhicules, les prescriptions essentielles des règlements sur la circulation.

Le Comité prend connaissance des lettres de la Fédération des Automobiles-Clubs Régionaux et de la Commission de tourisme de l'Automobile-Club de France relatives aux nouveaux projets de lois concernant les automobiles et décide d'organiser une pétition pour combattre ces divers projets. Des gratifications sont votées à des cantonniers, puis après quelques communications diverses, la séance est levée.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Samedi 18 janvier, à huit heures et demie du soir sera donnée, comme de coutume, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, la dixième conférence de la saison, par M. Octave Justice, publiciste, qui parlera du Midi de la France, de « Narbonne à Bordeaux », au point de vue géographique et économique, et plus spécialement du projet du canal des deux mers, destiné à réunir l'Atlantique et la Méditerranée et à neutraliser, dans une certaine mesure, le monopole du passage de Gibraltar.

Le public des réunions de la Société a déjà eu l'occasion d'apprécier la valeur de M. Octave Justice, qui est un conférencier et un écrivain de talent, ordinairement très documenté sur son sujet, et qui ne pourra manquer d'intéresser ses auditeurs ; une série de belles projections accompagnera du reste, cette causerie.

LES ADJUDICATIONS

Mardi matin dans une des salles de la mairie, il a été procédé aux adjudications des travaux de pavage de la chaussée et construction d'un aqueduc, rue de Rocroi, et de construction d'une chaussée empierrée, avenue des Villas MM. Devernay et Tiberghien sont adjudicataires du tout, sans rabais M. Carette fils demandait, pour la première adjudication, 3 % en plus du devis, et pour la seconde, 1 % en plus.

AVIS AUX ELECTEURS

Les tableaux de rectification aux listes électorales générales sont déposés, à partir de ce jour, au secrétariat de la mairie (bureau des élections). Ces tableaux et ces listes sont communiqués à tout requérant. Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation, devront être formées, dans le délai de 20 jours, à partir du 15 janvier jusqu'au 4 février inclusivement. Durant cette période, le bureau des élections sera ouvert, pendant la semaine, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir ; les dimanches, de 9 h. du matin à midi et le 4 février, jusqu'à minuit. Les réclamants sont invités à se munir de pièces justificatives.

THEATRE DU FONTENOY

Nous aurons dimanche prochain, 19 janvier, une véritable représentation de gala. On donnera en effet, par autorisation spéciale des auteurs, *La Dame de chez Maxim*, vaudeville en 3 actes. Peu de théâtres de province peuvent monter cette pièce, qui n'a jamais été éditée et dont il faut avoir le manuscrit. *La Dame de chez Maxim* est ce qu'il y a de plus amusant dans le genre vaudeville et a été jouée plus de 3.000 fois à Paris.

Si l'on ajoute que le spectacle commencera par *Les Pirates de la Savane*, le magnifique drame en 6 actes, on peut prévoir une salle comble pour dimanche prochain, au Théâtre du Fontenoy, et l'on fera bien de retenir ses places, rue Richard-Lenoir, 25, où la location est ouverte à partir d'aujourd'hui.

Prix des places : loges, 2 fr. ; fauteuils, 1 fr. 50 ; parquet, 1 fr. ; parterre, 0 fr. 75 ; galeries, 0 fr. 40. Bureaux à 5 h. ½, rideau à 6 heures.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Jean-Baptiste Schmittlein, rue Chanzy, 70 — Marie Verschaeve, rue Richard-Lenoir, 11 — Henri Verbauwhede, rue de Blanchemaille — Juliette Fourez, rue de Leers, maisons Vandevelde, 18.

MARIAGES. — Entre : Henri Bocquillon, maréchal des logis-fourrier, au 27e régiment d'artillerie à Douai et Maria Benoit, sans prof., rue Linnée (campagne Terssen) — Emile Taffin, ingénieur, à Saint-André-lez-Lille et Lucie Horion, sans prof., rue de la Redoute, 74.

DÉCÈS. — Marie Minne, 67 ans, sans prof., rue de Barbieux — Polonie Henneton, 76 ans, sans prof., rue de Barbieux — Vincent Hallez, 48 ans, journalier, rue de Blanchemaille — Emile Gatte, 18 mois, rue de Blanchemaille — Rosalie Widemann, 82 ans, sans prof., rue d'Alsace, 8 — Jean Monnier, 66 ans, constructeur-mécanicien, rue de Tourcoing, 149 — Alexandre Faidherbe, 40 ans, docteur en médecine, rue de l'Hospice, 28 — Gilbert Dubus, 7 mois, rue de la Conférence, 72 — Clara Samain, 32 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 219 — Julie Becquart, 80 ans, sans prof., rue de l'Hospice — Lucie Rommelaere, 7 mois, rue de Blanchemaille — Modeste Vandemeulebroucke, 67 ans, marchand de légumes, rue de la Balance, 17.

TOURCOING

UNE LAME D'AIGUILLE DE LA VOIE DES TRAMWAYS ENLEVÉE

Hier à six heures du matin, M. Decorte, wattman de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing, passant avec un car ouvrier à la jonction des deux territoires, à hauteur de la rue Cadeau, remarqua qu'une lame de l'aiguille du garage avait été enlevée. Il signala le fait au dépôt de l'Union et un ouvrier de la Compagnie vint aussitôt effectuer la réparation. Une enquête est ouverte.

MORT SUBITE

Hier, vers huit heures du matin, M. Louis Planckaert, 38 ans, trieur, rue de Gand, 282, qui venait de regagner son domicile après avoir été s'assurer s'il trouvait à s'occuper, s'affaissa soudain. On s'empressa autour de lui, mais tous les soins demeurèrent vains. M. Planckaert ne tarda pas à expirer. M. le docteur Caudrelier a constaté le décès attribué à une affection cardiaque. Le défunt laisse une veuve et une fillette de 13 ans.

POUCE MUTILÉ

Une jeune ouvrière fuseautière au service de M. Jules Delnatte, fabricant de fuseaux, rue de la Tossée, Mlle Rosa Fourneau, 18 ans, a eu le pouce de la main gauche mutilé dans une pince en voulant extraire du papier. M. le docteur Desbonnets a procédé à la résection de la phalangette. La guérison demandera un mois. L'accident entraînera une incapacité permanente partielle.

VOL DANS UNE EPICERIE

L'avant-dernière nuit, un malfaiteur brisa l'un des carreaux préalablement enduit de boue à la fenêtre de la boutique de M. Albert Dekein, boulanger-épicier, rue de la Marlière, 101.

Par cette brèche le malfaiteur s'empara de diverses marchandises à l'étalage : *paquets de macaroni, bocaux de dragées*, petits gâteaux et une boîte de savon, le tout valant 10 francs. Une enquête est ouverte par M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement.

TRIO D'EXTRADÉS

La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains des autorités belges, à Mouscron, un trio de trois extradés sortant de la prison de Lille. Ce sont les nommés : Camille Vandenhellen, 18 ans, né à Wardeghem, poursuivi par le parquet de Tournai pour vol ; Charles D..., 39 ans, négociant, né à Wassèges, réclamé par le Parquet de Tournai, sous l'inculpation de vol : Elise Rodenback, 43 ans, née à Calle, réclamée par le Parquet de Bruxelles, pour vol et outrages à agent.

MANDAT D'ARRÊT

Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté à Bondues où il s'employait comme journalier, le nommé Henri Marescaux, 23 ans, né à Fouquières-lez-Lens, contre lequel le Parquet de Béthune avait lancé un mandat d'arrêt pour complicité de vol par recel.

Marescaux était parti avec une cabaretière mariée qui avait emporté le pécule du ménage.

SOLENNITÉ MUSICALE DU 2 FÉVRIER

Dans un entrefilet de dimanche dernier, nous étions heureux d'annoncer au public tourquennois, si amateur de belle musique, que « Jean Noté, le roi des barytons », était de retour à Tourcoing, le dimanche 2 février prochain, pour prêter le concours de son admirable voix à une Fête de bienfaisance organisée — sous les auspices de l'Administration municipale, — par l'Amicale Colbert, dans le but de venir en aide aux enfants pauvres de nos Ecoles.

Aujourd'hui, nous apprenons, avec non moins de satisfaction, que la Musique municipale prête également son précieux concours *à cette œuvre charitable*. Pour la circonstance, elle a mis à l'étude une partition de « Louise », opéra-comique, du compositeur français « Gustave Charpentier », un de nos concitoyens « célèbre » que tout le monde musical et artistique de Tourcoing voudra acclamer dans l'interprétation donnée à son œuvre par le talentueux chef de notre Harmonie, M. Eustace, et l'exécution de ses musiciens qui excelleront à faire goûter le roman musical de notre grand compositeur.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

M. Jules Gaillet, 56 ans, débourreur chez M. Charles Six, industriel, rue du Château, s'est fait une contusion de la région coccygienne en glissant sur une passerelle. Docteur Défossez, 15 jours.

— Dans le même établissement, Mlle Flore Vanneste, 15 ans, bacleuse, a contracté une plaie par ratissage du pouce droit en nettoyant les peignes de son métier. Docteur Défossez, 20 jours.

— M. Louis Picavet, 36 ans, brouetteur de charbon à l'usine municipale à gaz, s'est fait des contusions de la région lombaire et sacrée, par suite d'une glissade, en brouettant du charbon. Docteur Ballinghien, de Roubaix, 10 jours.

— M. Denis Piérus, 57 ans, ouvrier corroyeur, au service de M. *Poullet-Louviaux*, rue Sainte-Ursule, a contracté une entorse de l'auriculaire droit en mettant le moteur en route. Docteur Défossez, 15 jours.

— M. Emile Delcourt, 49 ans, chaudronnier aux ateliers de chaudronnerie de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, s'est fait une déchirure musculaire en retenant un cric. Docteur Debuchy, 12 jours.

— M. *Adolphe Quivron*, 34 ans, domestique, au service de Mme veuve Wulfaert-Vandamme, rue de la Vigne, a été atteint de plaie de l'auriculaire de la main droite par la chute d'une pièce de fonte sur ce doigt. Docteur Vermesch, 8 jours.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Quin Marguerite, rue d'Anvers, 124 — Dupont Emile, rue de la Blanche-Porte, 131 — Bouchart Georgette, rue de Pontoise, 25 — Canoot Louise, rue de Calais, 4 — Waleckx Albertine, rue du Casino, 14.

MARIAGES. — Entre : Dupire Albert, entrepreneur et Delobel Marie, sans prof., — Vernesse Jean-Baptiste, boucher et Vandemeulebroucke Philomène, couturière.

DÉCÈS. — Agache Jean-Baptiste, 86 ans, rue d'Havré, 3 — Duriez Amélia, 4 mois, rue Denfert-Rochereau — Planckaert Louis, 38 ans, rue de Gand, 282.

AUTOUR DE LILLE

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Dans la soirée de lundi, vers 9 heures, trois jeunes gens entrèrent à l'estaminet tenu par M. Henri Desplechin, au hameau de la Vieille-Motte, et se firent servir des consommations. L'un des jeunes gens, Albert D..., 20 ans, peigneur, rue de la Malsence, voulut faire des tours de force, et notamment enlever avec les dents la table sur laquelle étaient déposées les chopes. Celles-ci tombèrent et se brisèrent. Le cabaretier voulut se faire indemniser d'où discussion avec le trio de jeunes gens qu'il se vit contraint d'expulser de son établissement. Une fois dehors, ils lancèrent des pierres dans la vitrine dont deux carreaux furent brisés. Le garde champêtre Valcke intervint et arrêta Albert D..., Ses deux compagnons Valéry L..., et Emile V..., avaient pris la fuite. D... sera transféré à Lille sous l'inculpation de bris de clôture.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le Lait

Le discours de M. Georges Potié AU MEETING DU GYMNASE

Voici la suite du discours prononcé par M. Georges Potié au Meeting du Gymnase :

Prix de revient du Lait

L'alimentation des vaches laitières n'augmente-t-elle pas de prix de plus en plus? la falsification ou l'appauvrissement des nourritures de provenance industrielle toujours de plus en plus épuisées, n'augmente-t-il pas le prix de revient et les risques ?

L'honorable M. Guérin nous a, du reste, renseigné tout à l'heure par des chiffres très étudiés et sur l'exactitude desquels nous nous sommes depuis longtemps entretenus.

Il vous a démontré, et vous ne le savez que trop, qu'à la cherté croissante des nourritures, s'ajoute l'élévation du prix d'achat de la vache laitière, ainsi que sa rareté et sa déperdition à la vente.

La Tuberculose

Il vous a parlé du préjudice que vous cause la tuberculose, qui coûte si cher à l'Etat en même temps qu'à nous-mêmes — et que ne vous a-t-il dit que nos hygiénistes qui rêvent, à juste raison de *faire disparaître ce fléau* de notre pays, devraient réclamer des Pouvoirs publics un projet de loi qui mettrait les propriétaires de toutes vos si lamentables fermes de la région du Nord, dans l'obligation, pour enrayer cette maladie contagieuse, de créer des étables supplémentaires dans chaque ferme, afin de pouvoir isoler les animaux contaminés, car, qu'obtiendrons-nous de la mise en pratique de la loi sur la tuberculose, tant que par une loi, peut-être plus coûteuse encore, mais plus pratique, on n'aura pas enrayé le mal par des mesures plus efficaces ?

La Fièvre Aphteuse

Que ne vous a-t-il pas, en même temps, rappelé, ce cher conférencier (mais je l'en excuse bien sincèrement, cette critique sortant un peu trop de ses attributions), que ne vous a-t-il pas rappelé combien vous souffrez de la redoutable maladie contagieuse de la fièvre aphteuse, dont le maudit marché de la Villette nous gratifie perpétuellement ?

Le manque de bras

Ajoutons à toutes ces difficultés celles que vous éprouvez chaque jour par la pénurie des bras qui désertent la campagne pour se livrer de préférence aux travaux plus rémunérés dans les grands centres industriels qui nous entourent ; les lois sur le travail, la limitation de la journée dans les mines et les manufactures, le repos hebdomadaire, dont le fermier ne peut pas profiter, ne rendent-ils pas, en effet, les bras plus rares en culture, et malgré les avantages du régime protectionniste, la valeur des produits du sol a-t-elle *suffisamment augmenté pour permettre au cultivateur* de rémunérer l'ouvrier des champs aussi bien que l'ouvrier des villes ? L'augmentation, du reste, du prix des denrées que nous produisons, n'est-elle pas pour nous, d'autre part, une cause dans le pays de véritable impopularité ? La hausse du blé, de la viande, du lait, de tout ce que nous produisons en général, n'est-elle pas accueillie défavorablement par le public ? Ne devons-nous pas, cependant, vivre comme les autres et profiter des lois qu'apporte le progrès ?

A ces causes d'infériorité, s'ajoute aussi la difficulté de procurer à l'ouvrier des champs un travail stable et continu, et si, à ce manque de sécurité qu'apporte à l'ouvrier agricole la loi naturelle des intempéries terrestres, s'ajoute le gain d'un salaire insuffisant pourquoi cet ouvrier ne déserterait-il pas nos fermes pour aller chercher dans l'industrie des grands centres qui nous entourent, le salaire plus élevé et nécessaire à son entretien, ainsi qu'à sa famille ?

Aussi, quels bras restent-ils aux producteurs de ce lait dont ils doivent vivre ?

Acculés comme dans une impasse : En même temps qu'ils souffrent, au lieu d'en profiter aussi du vote et de l'application rapide, quoi qu'on en dise, des lois qui protègent à juste raison tous les travailleurs, ils sont en même temps *atteints* par la trop grande sévérité des nouvelles lois qui visent l'hygiène et la santé publique.

Les Belges

Comme ouvriers compatriotes, ils n'ont plus que des vieillards ou des enfants, et en fait d'hommes valides, des étrangers qui, lorsqu'ils émigrent chez nous, considèrent nos fermes comme des écoles de langues vivantes et où, bien reçus, logés et nourris, nos bons Belges regardent nos établissements comme des hôtels, qu'ils quittent de quinze en quinze jours ou de mois en mois, pour mieux perfectionner leur apprentissage de la langue française.

Dès qu'ils savent parler suffisamment, ils nous quittent et s'en vont par nos usines voisines, rechercher un salaire plus élevé, qu'ils convoitaient déjà avant d'entrer à notre service.

Quels profits véritables, quels avantages pouvons-nous retirer de l'emploi de semblables ouvriers dans nos laiteries ?

Quels soins d'attention, de régularité, de propreté et de douceur, si utiles à la vache laitière et à la production du bon lait, pouvons-nous obtenir de ces ouvriers nomades qui viennent chez nous pour apprendre le français et qui, aussitôt qu'ils le connaissent suffisamment, s'échappent en nous riant au nez, moqueurs qu'ils sont aussi, à leur tour, d'un métier que plus personne en France ne veut pratiquer ?

Le travail de la Fermière

Quant aux femmes, si précieuses dans nos laiteries, elles sont de plus en plus rares ou introuvables, habituées qu'elles sont aussi à fréquenter nos usines, où elles gagnent un salaire plus important pour une journée beaucoup plus courte et moins fatigante.

Aussi, combien est méritante la tâche si pénible, si ingrate qu'accomplissent les fermières présentes à l'étable dès 3 heures du matin, et qui supportent chaque jour le surcroît de besogne imprévue que leur cause le départ précipité de nos serviteurs nomades et infidèles.

Ah ! si tous les savants, hygiénistes et les consommateurs trop exigeants, connaissaient le véritable sort de la fermière, leur ardent désir de voir réformer le commerce du lait se changerait peut-être vite en un sentiment de commisération pour celle qui dirige avec tant de peine les difficiles et délicats travaux de la laiterie.

A ces nombreuses charges qui accablent le producteur, la variabilité du lait n'ajoute-t-elle pas un supplément de difficultés insurmontables ?

La variabilité des Laits

Le lait varie suivant la race des animaux, la nourriture, l'heure de la traite et tant de causes diverses auxquelles s'ajoute, en dehors de la ferme la variabilité naturelle de ce produit, qui conserve si peu de temps son homogénéité, comme vous l'a du reste démontré tout à l'heure M. le chimiste Donzé, et à tel point qu'il est presque *impossible d'en garantir la teneur complète*, obtenue au moment de la traite si on ne le livre pas à la consommation publique en flacons cachetés au sortir de la ferme.

La variabilité, parfois si extraordinaire du lait, a inspiré à un de nos amis, qui porte à la culture le plus grand intérêt et que ses fonctions publiques appellent chaque jour au milieu de nous, un système de mise en vente du lait qui, tout en *aplanissant bon nombre des difficultés que le cultivateur rencontre*, mettrait peut-être facilement d'accord producteurs et consommateurs.

(*A suivre*).

FINANCES

Paris, 11 janvier 1908.

La réponse des primes s'est effectuée sur un marché ferme. Notre Rente s'inscrit à 95,52. Les Fonds Etrangers sont bien tenus. Sociétés de Crédit en excellente tendance.

Au comptant officiel, le Bec Auer fait 660. Les obligations 4 1/2 % des chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres, sont recherchées à 445.

En Banque, l'action Maisons et Pavillons Economiques se tient à 120 ; on escompte pour l'exercice en cours un dividende très rémunérateur. Fermeté à 413 de l'obligation 5 % du chemin de fer du Nord du Parana et à 456 de celle du Port de Bahia.

Le prix du revient du charbon des Houillères de Saint-Micaud sur le carreau de la mine, basé sur une extraction journalière de 200 tonnes, oscillera entre 8 et 9 francs la tonne, tandis que le prix de vente ne sera pas inférieur à 15 francs. Le dividende des actions est donc brillamment assuré et à leur prix actuel de 185 fr., on peut raisonnablement l'évaluer pour le premier exercice, à plus de 6 %.

Nos Chemins de Fer varient peu.

Tablettes d'un Spectateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT
Immédiat et avec discrétion
Nous prêtons sur tout
Valeurs, bijoux, objets d'or, etc.
LONDRES Banque MARQUAND & C°
4 Featherstone Bdgs, W.O.
42282

VÉRITABLES
GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
PURGATIFS — DÉPURATIFS — ANTISEPTIQUES
3322

LE BANYULS-TRILLES
n'est pas un médicament
C'EST UN APÉRITIF INCOMPARABLE
soigneusement préparé avec un
VIEUX et EXCELLENT VIN PUR
et le meilleur QUINQUINA
C'est pourquoi il est chaleureusement recommandé par
LE CORPS MÉDICAL
aux hommes, dames et enfants
DEMANDER un « TRILLES »
dans tous les Cafés et les bons Estaminets
et exiger l'étiquette sur la Bouteille
BANYULS — TRILLES
38969

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Le fait d'un épileptique à Roubaix

Les crimes dont la férocité confond la raison humaine ont souvent des épileptiques pour auteur. A l'appui de ces indications, les docteurs signalent que lorsqu'ils ont eu à étudier de cette terrible névrose au point de vue des actes criminels commis par les malades, ils ont été amenés à constater le caractère extrêmement dangereux des impulsions, du délire et de la fureur des épileptiques.

Tout épileptique, sans être un aliéné, est volontiers un candidat à la folie, et vraiment tout est possible dans la maison qu'habite un épileptique, — l'espèce actuelle en est une preuve de plus.

Dimanche dernier, Arthur Nys, 21 ans, journalier à Roubaix, où il est domicilié, 1, boulevard de Strasbourg, se trouvait attablé au cabaret Delmée, 46, boulevard de Strasbourg, avec son père, J.-B. Nys, 58 ans, peigneur, rue du Coq-Français, 181.

Tout à coup, sans que le ton de la conversation pût même expliquer le fait, Nys fils s'empara de son couteau de poche et en porta deux coups à son père. Le malheureux fut atteint au bras et au côté gauches, cette dernière blessure faillit être mortelle.

Arthur Nys fut arrêté et il comparaissait hier devant le Tribunal à raison de ces coups.

Le pauvre père, obéissant à des sentiments *paternels très louables* a voulu *excuser* son fils en disant qu'en fait s'il avait été frappé c'est parce qu'il avait été le provocateur. — Que n'aurait-il pas dit pour que son fils, dont il connaît les facultés mentales, sortit de l'audience sans amende ni dépens.

Mais il y avait malheureusement mieux que cette prétendue mais inexistante provocation en faveur de son fils : Arthur Nys est un épileptique.

A raison de cette terrible maladie, il fut réformé du service militaire et c'est maintenant au milieu des siens désolés, apeurés, qu'il a des crises redoutables qui se produisent quatre à cinq fois par jour.

Lorsque le malade a manifestement commis un délit en dehors d'une attaque nerveuse, il n'est que partiellement responsable, mais lorsque, comme en l'espèce, ce délit a été commis sous l'empire évident d'une crise épileptique, l'irresponsabilité est absolue.

C'est l'avis des docteurs qui se sont consacrés tout spécialement à l'étude des sujets épileptiques, aussi le Tribunal a acquitté purement et simplement Arthur Nys.

Cour d'assises du Nord

LISTE DES JURÉS

Voici la liste des jurés désignés par le sort pour siéger au cours de la session des Assises du Nord qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai le lundi 3 février prochain, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Thulliez, conseiller.

Jurés titulaires

MM.

Manouvrier Apollinaire, charron à Lesquin. — Waterlot Henri, rentier à Lille, place de Tourcoing. — Mathon Henri, négociant à Roubaix, boulevard d'Armentières, 112. — Bouzel André, propriétaire et maire à Flines-les-Mortagne. — Mollet Arnould, cultivateur à Gondecourt. — Prévost Jules, brasseur à Hautmont. — Fauchille Charlemagne, agent de change à Lille, rue Basse, 28. — Beaussier J.-B., fabricant de toiles à Provin. — Dessy Jules, comtable à Tourcoing. — Lassus Emile, propriétaire à Ledertzeele. — Pennequin Gustave, cultivateur à Lécluse.— Lebas Eugène, capitaine de douanes en retraite, à Crespin. — Belot Camille, receveur buraliste à Lille, rue des Sarrazins, 83. — Meyer Albert, négociant à Valenciennes. — Chevalier Hippolyte, brasseur à Fressies — Colpin Aimable, négociant à Busigny — Colson Ignace, cultivateur à Haverskerque. — Fournier Alfred, négociant à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, 22. — Cliquennois Henri, *propriétaire à Lille, rue de Douai*, 54. — Pecquériaux Fernand, propriétaire à Sains-du-Nord. — Steverlynck Georges, négociant à Lille, rue de Valmy, 20. — Séguin Claude, rentier à Croix. — Deharveng Georges, brasseur à Hautmont. — Toulemonde Louis, fabricant à Roubaix, rue Saint-Georges, 49. — Fernez Irénée, brasseur à Bruilles. — Welcomme Alfred, *rentier à Roubaix, rue de la* Gare, 72. — Doucedame Achille, retraité du chemin de fer à Marcoing. — Lanthiez Paul, agriculteur à Avesnes-le-Sec. — Guéry Jules, rentier à Robersart. — Frémaux Auguste, tanneur à Marcq-en-Barœul. — Pauwels Gustave, rentier à Dunkerque. — Lacombe Gilbert, ingénieur à Lille, rue de Bourgogne, 41. — Lécrliez Emile, *propriétaire à Anzin*. — Wauthy Charles, industriel à Sin-le-Noble — Bastien François, rentier à Bruilles. — Vilain Philibert, négociant à Cambrai.

Jurés supplémentaires

MM.

Bellette Paul, propriétaire à Douai. — Florin Albert, entrepreneur de peinture à Douai — Schmidt Auguste, tapissier à Douai. — Coutant Ernest, avocat à Douai.

BOURSE DE LILLE

Du 14 Janvier 1908

Le marché des valeurs charbonnières conserve ses bonnes dispositions et les accentue même. On continue d'acheter sérieusement les titres, sans exagérer la hausse des cours, ce qui est d'une bonne tactique et laisse prévoir que le mouvement de reprise constaté sera durable.

Aniche bien achetée à 1560. Anzin en nouvelle avance à 6449. Bruay enregistre encore de *sérieuses demandes à 890, le dixième reste voulu à* 89. Bully plutôt calme à 4800, le cinquantième résiste mieux à 97,75. Campagnac à 135 consolide son avance d'hier. Carvin se partage à 2015, pour éviter une poussée trop rapide du titre, le 5e se ramasse à 506. Crespin en légère augmentation à 72. Clarence se consolide à 179. On reste toujours sans nouvelles précises des travaux en cours. Courrières en meilleure posture à 2595. Douchy progresse à 970. Dourges un peu mieux à 308. Drocourt s'inscrit à la cote à 4470. Escarpelle peu changé à 959. Ferfay ne perd rien de sa bonne tenue à 1750. Flines remonte à 85. Lens bien disposé à 805, le dixième en hausse à 81. Liévin n'abandonne rien à 143. Ligny se maintient à 595. Le groupe Marles sans changement, le 30 % à 2200, la part 70 % à 3060, le 20e en augmentation à 155. Le 5e Meurchin est accaparé à 2735. Ostricourt ex-coupon de 50 fr. se traite à 2050. Avance de Thivencelles à 805, ramassé par des initiés, ce qui laisse prévoir un mouvement en avant. Vicoigne sans changement à 1220, le dixième en légère reprise à 124.

Au groupe sidérurgique, sérieux avancement de Denain-Anzin à 1882.

BOURSE DE BRUXELLES

du 14 Janvier 1908

COMPTANT : On est faible aujourd'hui comme hier, les cours ne se maintiennent pas toujours, sauf en clôture, où l'on se retourne d'un seul coup.

Bien que les affaires soient fort réduites, il y a espoir d'une Bourse meilleure demain.

Les Tramways se traitent en hausse sensible sur les cours de la veille. La Dividende Bruxellois gagne 1160, 10 fr. sur son cours d'hier. Les Rio de Janeiro consolident leurs cours à 400 et 200.

Fondateur Chemin Congo 4500.

Les valeurs sidérurgiques et charbonnières faibles au début, reprennent vigoureusement en clôture, les vendeurs à découvert qui escomptaient les ventes des clients à la suite d'articles tendancieux d'une certaine partie de la presse, s'empressent de racheter leurs titres. Thy-le-Château fait 1810 après 1760. Ougrée 1292.

Aux Charbonnages, Bois-d'Avroy cote 1035. Espérance-Fortune 910. Gouffre 1945. Horloz 2185. Nord-Rieu 760.

Bonne tenue des Banques : Banque Nationale 4475.

On néglige les zincs et glaceries : Asturienne 6150. Austro-Belge 315. Vieille-Montagne 835. Silésie 1480.

Les valeurs coloniales sont toujours en faveur et activement traitées, sur les débats qui auront lieu à la Chambre aujourd'hui, et qui, croyons-nous, seront favorables à la reprise du Congo.

Aux *Etrangères, ce sont toujours* les valeurs russes qui accaparent l'attention avec un bon courant d'affaires. Dniéprovienne 1427. Kolomna 507. Makewka 362. Russo-Belge 1025. Kaiping tient bon à 52.

ÉTUDES FINANCIÈRES
très complètes sur toutes les affaires dont les titres sont cotés aux différentes Bourses d'Europe et de New-York.
Renseignements sur nombreux titres non cotés
SCHNERB, FAVIER & Cie
5, Grande-Place. — LILLE
Les opérations en Charbonnages aux Bourses de Lille, Bruxelles et Berlin sont particulièrement soignées.
ORGANE DE LA MAISON :
LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
Paraissant le Dimanche
Abonnement : 2 francs par an

CALENDRIER

Mercredi 15 Janvier 1908. — 15e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 7 h. 51 coucher à 4 h. 27.
Lune. — Coucher à 5 h. 10; lever à 2 heures 7.
12e jour de la lune

La durée du jour est en augmentation de deux minutes sur la veille.

Temps probable. — Un temps beau et un peu froid est probable.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
du 14 Janvier

Baromètre à 9 h. du matin 771m/m7.
Hausse depuis la veille, 1m/m6.
Température de l'air — 2°7.
Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima : — 5°, atteint à 6 heures hier matin.— Maxima : + 2° atteint hier soir à 2 heures.
Etat hygrométrique : 74.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 0mm/0.
Direction du vent : Sud-Sud-Est.
Etat du ciel : Pur.
Baromètre à minuit : 772

JAMAIS TROP VIEUX

Rétabli à 75 ans par les Pilules Foster

On a tort de se croire trop vieux pour obtenir du soulagement ou même guérir d'une maladie. Un traitement approprié, bien suivi, peut toujours soulager, sinon guérir complètement vos infirmités. Pour preuve, lisez le témoignage suivant : M. D. Hospied, 24 rue Saint-Roch, Roubaix, nous dit : « J'ai 75 ans et depuis de longues années j'étais atteint de maux de reins et de rhumatismes qui me faisaient violemment souffrir et me rendaient tous mes mouvements pénibles et difficiles. Je ne pouvais me mettre à rien, la marche me faisait mal et la nuit je pouvais à peine goûter un sommeil réparateur. Ayant essayé *différents remèdes qui n'avaient* aucune action ou qu'un succès temporaire, je me décidai à faire usage des Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Leviny, 100, rue du Grand-Chemin, Roubaix, dont j'entendais dire merveille.

Je puis dire qu'elles ont eu sur moi la bienfaisante influence qu'elles ont eue sur d'*autres personnes et j'affirme* en toute sincérité et avec reconnaissance qu'elles m'ont bien soulagé. Je les recommanderai toutes les fois que j'en aurai l'occasion aux personnes que j'entendrai se plaindre de maux de reins ou de rhumatismes. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. » On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte, 19 francs les six ou franco contre mandat : spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. — 21. 3696

Mouvement du port de Dunkerque

ENTRÉES du 13 janvier. — Bayonne, vap. fr. Marie, 480 tx, cap. Vandenbroucq, d-m, Hecquet, fond, darse 1 — Brest, vap. Ville de Lorient, 1291 tx, cap. Evrard, d-m, Hecquet, darse 1, B. — Caleta Buena, via Falmouth, 3-m. ang. Windrush, 1432 tx, cap. Frame, nitrate, Hutter, prov. quai de quarantaine — Douvres, rem. belge Vulcain, 59 tx, cap. Vandewald.

Du 14. — Newcastle, vap. ang. Minnie, 783 tx, cap. Petersen, charbon, Fayol.

SORTIES du 13. — Swansea, vap. norv. Unison, 1064 tx, cap. Jacobsen, lège — Rotterdam, vap. Amiral l'Hermite, 86 tx, cap. Zoonequin, d-m, Debaecker.

Du 14. — Liverpool, vap. Saint-Michael, 2638 tx, d-m, Alb. Minne et Ed. Dryburgh, cons.

INDUSTRIE - COMMERCE

COSSETTES DE CHICORÉE

Cours de la Bourse de Lille

Les marchés des 24 et 31 décembre ont été complètement nuls, à cause de l'absence des négociants en cossettes et des fabricants de chicorée : seuls, quelques tourailleurs étaient présents.

Le dernier marché du 8 janvier a été insignifiant.

On cote 15 francs départ région Dunkerque, et malgré ce bas prix, il n'y a pas d'empressement aux achats.

Les marchés belges reperdent régulièrement à la Bourse suivante les quelques centimes qu'on a essayé de leur faire regagner à la précédente.

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 14 janvier

COURS DE CLOTURE

Colzas Soutenus		Seigles Calmes		Lins Soutenus		Alcools Faibles	
Cour.	81 75	Cour.	18 50	Cour.	52 50	Cour.	[illegible]
Proch.	83 50	Proch.	18 75	Proch.	51 75	Proch.	42 75
4 prem.	83 ..	M. A.	19 .	4 pre.	52 ..	M. A.	44 75
M. A.	81 50	4 mars	19 25	M. A.	50 60	4 mai	44 75
4 mai	77 ..	4 mai	18 50	4 mai	49 25	4 der.	40 50
						3 [illegible]	39

Blés Faibles		Avoines Calmes		Farines Faibles		Sucres Soutenus	
Cour.	22 75	Cour.	.. 65	Cour.	[illegible] 15	Cour	28 62
Proch.	23 .	Proch.	17 90	Proch.	36 30	Proch.	28 87
M. A.	23 35	M. A.	18 15	M. A.	36 50	4 mars	29 37
4 mars	23 55	4 mars	18 25	4 mars	30 70	4 mai	29 87
4 mai	28 65	4 mai	18 .0	4 mai	31 ..		

BOURSE DE LILLE

DU 14 JANVIER 1908

Actions minières

MINES	14	13	11	10
Albi	... ..	... ..	... ..	10 5 .
Aniche	1560 ..	1560 ..	1561 ..	1560 ..
Anzin	6440 ..	6425 ..	6410 ..	64[illegible]
Blanzy	... ..	... ..	... ..	14[illegible]
Bruay	890 ..	890 ..	888 ..	[illegible]
— (le 10e)	89 ..	89 ..	89 ..	[illegible]
Bully-Grenay	4800 ..	4816 ..	48[illegible] .	[illegible]
— 50e	97 75	97 75	9. 50	[illegible]
Campagnac	135 ..	136 ..	... ..	[illegible]
Carvin le 5e	406 ..	400 ..	400 ..	[illegible]
Carvin	2015 .	2007 ..	2000 ..	[illegible]
Clarence	179 ..	179 ..	177 .	[illegible]
Courrières	2595 ..	2585 ..	2595 ..	258[illegible]
Crespin	72 ..	71 ..	72 .	[illegible]
Douchy	970 .	960 .	960 .	[illegible]
Dourges (100e)	308 ..	307 50	308 .	[illegible]
Drocourt 1800	4470 ..	.... ..	.... ..	[illegible]
— (10e)	447 ..	.... ..	.... ..	[illegible]
Drocourt 3500	4470 ..	.... ..	.... ..	[illegible]
— (10e)	447 .	.... ..	.... ..	[illegible]
Escarpelle	959 ..	.... ..	960 ..	[illegible]
Ferfay	1750 ..	1750	.... ..	[illegible]
Ferques	.. ..	.. ..		[illegible]
Flines-Racne	85 ..	81 ..	8[illegible] 25	[illegible]
Lens act. ent.	8[illegible]4 ..	8[illegible] .	798 ..	[illegible]
— (10e)	81 .	80 50	8[illegible] ..	[illegible]
Liévin	.... ..	4250	4255 ..	[illegible]
— (300e)	143 ..	143 .	14[illegible] ..	[illegible]
Ligny-les-Aire	595 ..	.... ..	595 ..	[illegible]
Marles 30 0/0	2200 ..	2200 ..	2200 ..	[illegible]
— [illegible]	3060 ..	3060	3[illegible] .	[illegible]
— 70 % (20e)	155 ..	151 50	154 ..	[illegible]
Meurchin	.... ..	13575	.... ..	134[illegible]
— (5e)	2735 ..	2719 ..	2740 .	[illegible]
Nord d'Alais	.. .	240 ..	235 ..	[illegible]
Ostricourt	2050 ..	.... ..	.... ..	[illegible]
Thivencelles	805 ..	800 ..	795 ..	[illegible]
Vicoigne	1220 ..	1220 .	.... ..	122[illegible]
— (20e)	124 ..	123 75	124 ..	124 ..

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin 1882.»» ; Senelle-Maubeuge 515.»».

OBLIGATIONS

Charbonnages

Béthune 1877, 431.»» ; Béthune 1903, 495.»» Dourges 1907, 490.»» ; Drocourt 1895, 501.50 ; Escarpelle 1904 et 1907, 491.»».

COUPONS ANNONCÉS

15 janvier : Biache-Saint-Waast, coupon n° 32, brut 40, net, nom. 40 ; Sambre (Hauts-Fourneaux et Laminoirs de la), c. n. 19, brut et net, 65 ; H. Devilder et Cie, brut, 16 ; net, nom. 15,36.

Programme des Spectacles

Grand-Théâtre de Lille (Direction Viguier). — Jeudi 16 janvier : **Le Trouvère**, grand opéra en 9 tableaux, de Verdi.
Bureaux à 7 heures 1/2. Rideau à 8 heures.
Places gratuites : 3801 à 4.00.

Kursaal-Théâtre de Lille (Tournée générale de « l'Œuvre » réaliste de Paris). — Mercredi 15 janvier : **Le coup de minuit**, pièce en 1 acte. — **Marché aux Vierges**, étude de mœurs en 4 actes.
Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 heures 1/2.

Armoiil et cinéma t.l.jours, Galeries Lilloises. 4806

Imp. du *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 85. LILLE

Le Gérant : Ch. LEBRUN.